Club Ecomobilité – Message du 2 avril 2023

Numérique

Mobilité durable

Véhicule connecté

Innovation

Ville intelligente

Territoire

Développement urbain durable

Données ouvertes

Energie renouvelable

Environnement

Gouvernance

Nous avons appris cette semaine des décisions importantes pour préciser la politique européenne de l'énergie et des accords industriels pour la mettre en œuvre.

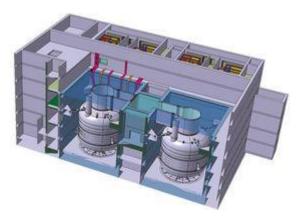
Taxonomie européenne de l'énergie: Un Accord entre les institutions européennes (Parlement, Conseil, Commission) a été trouvé le 30 mars pour doubler la part des énergies renouvelables d'ici 2030. Cette part est actuellement de 2 2% et devra passer à 42,5%, afin de réduire les émissions de CO2 et se passer progressivement du gaz russe. Ce texte que l'écologie politique soutient donne une base politique européenne aux Etats Membres pour faciliter et accélérer les procédures d'autorisations pour les infrastructures d'énergies renouvelables, qui rencontrent sur le terrain des opposants qui se réclament de l'écologie. L'accord fait aussi de la biomasse (bois brûlé pour produire de l'électricité) une source « 100% verte ». Ceci est aussi contesté par les ONG écologistes.

Sur la question de l'hydrogène produit à partir du nucléaire qui a opposé la France et l'Allemagne depuis plusieurs mois, les débats ont conclu que le nucléaire n'est ni vert, ni fossile. Le texte fixe un cap pour la production d'hydrogène renouvelable pour 2030. La France pourra produire de l'hydrogène décarboné à partir de l'électricité d'origine nucléaire. Article (urba2000.com)

Fin des voitures à moteur thermique en 2035 : Le Conseil européen représentant les 27 pays membres de l'Union européenne a validé le texte actant la fin de la vente des voitures à moteur thermique en 2035, malgré l'opposition de l'Allemagne qui avait tenté de bloquer ce texte depuis le début du mois de mars en proposant les e-carburants comme alternative. En définitive ce sont bien les modèles essence, diesel et hybrides qui sont concernés par cette réglementation. Seuls les véhicules neufs d'un modèle électrique pourront être mis sur le marché. Article (urba2000.com)

Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables: La loi promulguée le 10 mars 2023 pour faciliter l'installation des infrastructures solaires et éoliennes, vise en particulier à rattraper le retard pris dans le domaine des éoliennes offshore. L'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark et même la Belgique ont déjà installé plus d'éoliennes que la France. Notre puissance installée est de 3,6 Gw, alors que nous avons prévu 40 Gw en 2050. Pour parvenir à ce résultat, le Gouvernement souhaite lancer une planification par grande façade maritime (façade Manche Est - Mer du Nord, façade Nord Atlantique - Manche Ouest, façade Sud Atlantique, façade Méditerranée) et massifier les appels d'offres futurs. Les débats publics seront conduits pour chaque façade maritime et non plus un à un par projet. Cela ouvre la voie à des appels d'offres de plus grande taille, comme le font la plupart des autres pays européens. Article (urba2000.com)

Nucléaire: futur réacteur SMR: EDF vient de créer NUWARD, filiale dédiée à la création et à la diffusion des petits réacteurs (Small Modular Reactor ou SMR) dont l'évaluation de sûreté sera confiée aux trois autorités de sureté française, finlandaise et tchèque. dans le cadre du projet NUWARD, avec la possibilité de combiner plusieurs réacteurs pour augmenter la puissance. La puissance de ces réacteurs sera de 170 MW (à comparer à



celle des EPR2 qui est de 1600 MW). Les partenaires de NUWARD sont le CEA, TechnicAtome et NavalGroup qui travaillent déjà sur ce projet, auxquels se joignent maintenant Framatome et Tractebel. Ces petits réacteurs correspondent à des besoins identifiés dans les pays fortement dépendant du charbon et du gaz : Pologne, République tchèque, Finlande, voire la Suède qui ont manifesté un intérêt. Article (urba2000.com).

Hydrogène: Un **accord** vient d'être signé entre le **Danemark** et l'**Allemagne** pour la construction d'un **Gazoduc** qui transportera de l'**hydrogène vert** à partir de **2028.** Des accords analogues ont déjà été signés entre la **Norvège** et l'**Allemagne** et en octobre dernier entre l'**Espagne** et la **France** pour une conduite hydrogène entre **Barcelone et Marseille**. <u>Article (urba2000.com)</u>

Parcs éoliens en mer : Résultat de l'appel d'offres pour la construction du parc <u>Centre Manche 1</u> de **1Gw**, à **32 km des côtes de Normandie**, qui va devenir le plus grand de l'Hexagone. Il pourra alimenter en électricité **2 millions** de personnes, lorsqu'il commencera à produire en **2031**. C'est **EDF Renouvelables** et son partenaire **canadien Maple Power** qui ont remporté l'appel d'offres auquel 6 candidats avaient répondu. <u>Article (urba2000.com)</u>

Bien à vous

Jean-François Janin et Philippe Delcourt